Informations de base	
2022/2210(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Amendements au règlement du Parlement portant sur l'article 7 relatif à la défense des privilèges et immunités et sur l'article 9 relatif aux procédures relatives à l'immunité **Subject** 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	